

Canton et commune de Limoges.
Situation : Centre ville de Limoges et
vallée de la Vienne.
Superficie : 70 ha.
Arrêtés d'inscription des 17 Septembre
1942 (rues de la Règle et Saint-
Domnolet), 12 février 1943 (Cité et Jardins
de l'Evêché), 16 Février 1944
(Place Denis-Dussoubs), 24 Août 1976
(quartier de la Boucherie), 30 Novembre
1976 (Quartier du Château, extensions
des sites des Jardins de
l'Evêché et du Pont Saint-Martial).

NATURE ET INTERET DU SITE

Les sites inscrits de Limoges, comprennent
les quartiers les plus anciens de la ville (Pont
Saint-Martial, Quartier de la Cité avec la cathédrale
et les jardins de l'Evêché, Quartier du
Château avec le secteur de la Boucherie) et les
coteaux de la Vienne entre les deux faubourgs
proches des ponts rive gauche.

L'important gué sur la Vienne donne son premier
nom à la ville : Ritu (gué en celte). Un pont gallo-
romain, dont l'actuel Pont Saint-Martial réutilise
les piles, sur lequel passent les routes Bordeaux-
Bourges et Lyon-Saintes favorise le développement
d'Augustoritum sur la rive droite de la Vienne :
théâtre, grande résidence fortifiée, grand temple, entrepôts,
jardins et amphithéâtre (les "Arènes") s'étagent
jusqu'en haut du coteau. La ville est trop éten-

SITES INSCRITS DE LIMOGES

due et seul est fortifié, aux Vème et VIème siècles,
le quartier Est dominant la Vienne qui devient la Cité
épiscopale autour de l'ancien temple transformé en
église. En 1012, commence la construction de
l'église romane dédiée à Saint Etienne qui deviendra
cathédrale. La première pierre de l'église gothique
est posée en 1273. Les deux premières travées de
la nef datent de la fin du XVème siècle, le portail
Saint Jean du XVIème siècle et les trois dernières
travées de la nef ainsi que le porche de 1876.

Le donjon féodal des vicomtes de Limoges,
établi au lieu-dit la Motte, près de l'église Saint-Michel
des Lions donne son nom au quartier du Château.
La première église daterait du VIème siècle et
les lions auraient servi de support au siège d'un juge
ecclésiastique au temps où les jugements se prononçaient
aux portes des églises. Incendiée en 1112
et 1167, l'église est réparée. L'édifice actuel date du
XIVème siècle, le portail Nord, gothique flamboyant
de la fin du XVème et la dernière travée occidentale
de 1552. La flèche, plusieurs fois détériorée par la

Le pont Saint-Etienne (XIIIe s.) sur la Vienne. (Ph. G. Simonneau)

Le pont est terminé en 1824 par une boule de cuivre.

Les pèlerinages au tombeau de Saint Martial favorisent le développement des hôtelleries. Le Château devient au XIII^e siècle une seigneurie distincte, avec droit d'établir des impôts, de rendre la justice et de loger des gens de guerre, alors que le consulat de la Cité, resté dans la dépendance de l'évêque, n'a des attributions que de police et de voirie. Le Château compte, au milieu du XIII^e siècle trente trois corporations de métiers. Ses tanneurs et orfèvres sont réputés dans toute l'Europe. Vers le milieu du XV^e siècle, l'émail jusque là limité à l'ornementation des pièces d'orfèvrerie évolue avec l'apparition de la peinture sur émail.

Au XVIII^e siècle se développent l'imprimerie, les manufactures de tissu et les fabriques de faïence. Le kaolin, identifié comme matière première de la porcelaine chinoise, est reconnu dans les terres de Saint-Yrieix. où des carrières s'ouvrent. La première fabrique de porcelaine, créée à Limoges en

1772 est achetée par le roi en 1784.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, le palais épiscopal, remanié au XVI^e siècle, tombe en ruines. La conception d'un nouveau palais est confiée à l'architecte Joseph Brousseau. La pureté du style, les terrasses et jardins en font un des plus beaux évêchés de France dans une ville qui compte tant de maisons religieuses qu'on l'appelle la "Ville sainte" ou la "Petite Rome".

Les différents quartiers de la ville offrent des ambiances urbaines très variées : le quartier du Château est administratif et commerçant; celui de la Cité est résidentiel et les bords de Vienne, autrefois industriels, deviennent un espace de loisirs privilégié.

Le Château : La structure moyenâgeuse de ce quartier est caractérisée par des constructions en pans de bois sur rez-de-chaussée de pierre accueillant des commerces et formant des rues étroites se rejoignant en petites places

triangulaires. Les rues Adrien-Dubouché, du Clocher, du Temple, du Consulat, Ferrerie, Lansecot, Jauvion, la place Fontaine des Barres, la place Saint-Michel, la place du Poids Public, témoignent de cette organisation, mais ce sont la rue de la Boucherie où quelques étals subsistent, et la place Saint Aurélien, avec la petite chapelle couverte de tavaillons de bois, qui symbolisent le Moyen-Age et l'activité des corporations et confréries à Limoges.

Les apports architecturaux de la Renaissance se sont insérés assez discrètement dans le tissu ancien. On en remarque de beaux exemples rue du Portail Imbert et Cour du Temple. Des passages sous porche donnent accès à cette petite place délimitée par des immeubles de trois et quatre niveaux en granit ouvragé (escaliers, arcades, galeries) et pans de bois.

Les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles ont restructuré les espaces administratifs et organisé des embellissements. La Place du Présidial où hôtels particuliers et bâtiments institutionnels (Présidial de la Généralité du Limousin, Intendance du Limousin) composent une ambiance assez solennelle, accueille encore des services publics (Ecole de Droit, lycée, Direction Régionale des Affaires Culturelles). La place Denis Dussoubs, construite au XVIII^{ème} siècle sur des plans de Turgot, constitue un carrefour urbain dominé par l'ordonnancement architectural : les maisons de trois niveaux aux façades concaves beiges largement encadrées de briques, couvertes de tuiles canal, s'ouvrent au rez-de-chaussée de grandes arcades accueillant des commerces et forment une place circulaire.

Les Halles à la structure métallique marquent les apports du XIX^{ème} siècle dans le centre commerçant. Autour des places de la Motte et des Bancs, des façades de cette époque ont servi dans leur ensemble de "vitrine": quelques inscriptions aux étages (pharmacie Brunot, Au Printemps...) subsistent encore. L'ambiance commerciale est très forte le matin lorsque halles et marchés fonctionnent pleinement.

La Cité : Ce quartier qui était celui des ecclésiastiques et des notables, est resté très résidentiel. La qualité et l'homogénéité du bâti, la présence de monuments prestigieux comme la cathédrale et l'Evêché, la situation privilégiée dominant les bords de Vienne, à proximité du centre commercial mais à l'abri de son agitation, donnent une image de marque à la Cité. Les rues étroites pavées, bordées de constructions de trois à quatre niveaux tout en pierres ou à pans de bois aux étages, aux portes d'entrée ouvragées mènent au parvis de la cathédrale, espace minéral, monumental et cérémonieux. Le chevet de la cathédrale est par contre serti dans le jardin botanique présentant les végétaux par famille, dans des massifs bordés de buis à la manière des "jardins de curé", qui prolonge les terrasses dominant la Vienne, traitées à la française devant l'évêché.

Au Nord-Est, dans l'axe du Pont Saint-Etienne, "l'Abbessaille", petit groupe de maisons accroché à la partie la plus abrupte du coteau est desservi par de pittoresques escaliers et

ruelles pavées qui offrent des échappées sur

La place Denis-Dussoubs.
(Ph. D. Petit.)

La place Saint-Aurélien. (Ph. G. Simonneau.)

la Vienne, le pont et les quartiers de la rive gauche. Les étages présentent encore des greniers ouverts où les tanneurs faisaient sécher les peaux.

A proximité des plus anciens quartiers de Limoges, notamment le chemin de la "Roche au Gô", subsistent quelques constructions anciennes, constituant un accompagnement au Pont Saint-Martial, parmi lesquelles on remarque un petit calvaire du XIII^e siècle.

Les bords de Vienne sont aménagés pour la promenade. A l'agrément de la rivière bordée de grands peupliers, saules pleureurs et platanes s'ajoutent les perspectives offertes sur les vieux quartiers dominés par la cathédrale. Les anciens quartiers ouvriers rive gauche avec les potagers tracés au cordeau conservent une ambiance familiale et bon-enfant très pittoresque.

EVOLUTION DU SITE

Les réfections régulières des espaces commerciaux, qui sont les plus visibles, deviennent plus respectueuses de l'architecture et plus sobres. Les façades des étages ont été rénovées de façon significative ces dernières années, formant aujourd'hui des îlots ou des rues

entièrement restaurés, modifiant la perception d'ensemble des quartiers.

Des immeubles en mauvais état ont été détruits pour créer des stationnements publics ou privés. Ces démolitions mettent à nu des pignons aveugles qui nuisent à l'unité et à l'ensemble des rues ou places. Des opérations de ce type ont été menées rue Elie Berthet, rue des Ecoles, place de l'Ancienne Comédie, place Etienne Pinchaud.

La mise en valeur des bords de Vienne est en cours avec le souci d'en faire un espace de promenade pour les limougeauds, mais aussi une vitrine de la ville : les remparts ont été dégagés et restaurés, les jardins de l'Evêché agrandis, l'aménagement des rives de la Vienne se poursuit rue du Port du Naveix.

A l'Evêché, les jardins botaniques anciens présentaient les plantes par familles. La partie nouvelle présente les espèces par utilisation et par milieu, ce qui est plus en relation avec les notions écologiques actuelles ; l'extension témoigne ainsi de son époque.

PROPOSITIONS
DE MISE EN VALEUR

Les Halles ont fait l'objet d'une rénovation et un parking souterrain est en cours de construction place de la Motte.

Une réflexion d'ensemble doit être engagée sur l'aménagement des rives de la Vienne. La longueur importante de la traversée de la ville, la variété des points de vue et des caractéristiques des quartiers nécessitent la valorisation d'ambiances différentes. Les relations piétonnes entre la rivière et les quartiers anciens doivent être renforcées. Les platanes doivent être conservés sur les quais. Enfin des plantations sont à recréer le long de la "quatre voies" suivant la Vienne.

Un certain nombre de vieilles rues pittoresques mériteraient une protection : les rues Darnet, Othon Péconnet et d'Aguesseau, la rue de la Loi et celles des Grandes et Petites Pousses, la Place Manigne et la rue des Charseix, la rue Raspail, la rue des Tanneries et la rue du 71ème Mobile. Cette extension permettrait de garder une unité d'ensemble au bâti en évitant notamment les démolitions, et de conserver une continuité entre les deux quartiers historiques de la ville.

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager approuvée le 6 mars 1995, a pris en compte l'ensemble des intérêts patrimoniaux de la ville de Limoges.